

Cadre d'évaluation des apprentissages
Modèle révisé
Version PDF

Géographie
Enseignement secondaire
1^{er} cycle

Mars 2011

INTRODUCTION

À la suite des nouvelles orientations en évaluation annoncées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le régime pédagogique a été modifié et prévoit qu'à compter du 1^{er} juillet 2011, l'évaluation s'appuiera sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages*. Ce dernier fournit, pour chaque discipline du Programme de formation de l'école québécoise, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats des élèves, qui seront transmis à l'intérieur du bulletin unique.

Place des connaissances dans l'évaluation

Les connaissances sont au cœur des apprentissages des élèves car elles sont à la base même des disciplines enseignées à l'école. Elles offrent aux élèves les moyens de réfléchir et de comprendre le monde. C'est par les connaissances, point de départ des apprentissages, puis par les liens qui les unissent, que les élèves développent leur compréhension des notions simples et plus complexes. Elles doivent donc être solidement acquises, comprises, appliquées et mobilisées. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Structure des cadres d'évaluation

Pour chaque discipline, le cadre d'évaluation définit les critères sur lesquels les résultats des élèves doivent s'appuyer. Ces critères d'évaluation découlent de ceux du Programme de formation.

Le cadre d'évaluation indique les pondérations permettant de constituer les résultats disciplinaires transmis à l'intérieur des bulletins. Il est conçu de façon à établir des liens directs, le cas échéant, avec les documents sur la progression des apprentissages qui fournissent des précisions sur les connaissances propres à chaque discipline du Programme de formation.

Rôle de l'enseignant en évaluation

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant le droit de *choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés* (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de choisir les moyens pour évaluer les apprentissages des élèves.

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation¹



- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages²
 - Territoire urbain
 - Métropole
 - Ville soumise à des risques naturels
 - Ville patrimoniale
 - Territoire région
 - Territoire touristique
 - Territoire forestier
 - Territoire énergétique
 - Territoire industriel
 - Territoire agricole
 - Territoire agricole national
 - Territoire agricole soumis à des risques naturels
 - Territoire autochtone
 - Territoire protégé
 - Techniques utilisées en géographie*
- Utilisation appropriée de connaissances
- Représentation cohérente d'une organisation territoriale
- Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial



Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.



Cette flèche indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

¹ Dans la version Web des cadres d'évaluation (à venir), les éléments favorisant la compréhension des critères seront accessibles à partir d'un hyperlien en cliquant sur le critère (dans la présente version, ils sont présentés en annexe).

² La Progression des apprentissages au secondaire est accessible à l'adresse <http://www.mels.gouv.qc.ca/progression/secondaire/>; la version Web des cadres d'évaluation (à venir) permettra d'assurer des liens avec ce document.

Annexe

Éléments favorisant la compréhension des critères

Utilisation appropriée de connaissances

- Réalisation des opérations intellectuelles suivantes :
 - Situer un territoire
 - Établir des faits
 - Caractériser un territoire
 - Déterminer des facteurs explicatifs et des conséquences
 - Mettre en relation des faits
 - Établir des liens de causalité

Représentation cohérente d'une organisation territoriale

- Explication d'une organisation territoriale

Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial

- Enchaînement logique d'éléments mettant en évidence la dynamique d'un enjeu territorial